



## Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 22 juillet 2020, à 16 h

### AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 11155, avenue Hébert, le mercredi 22 juillet 2020, à 16 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

**10.01**      Ordre du jour

CA      Direction Performance Greffe et Services administratifs

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 22 juillet 2020, à 16 h.

#### 40 – Réglementation

**40.01**      Règlement - Avis de motion

CA      Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1202577006

Donner un avis de motion, présenter et déposer, en vue d'adopter à une séance ultérieure, le Règlement RGCA05-10-0008-6 modifiant le Règlement RGCA05-10-0008 sur les parcs, bassins d'eaux, les édifices publics et les espaces publics en supprimant les interdictions concernant l'utilisation des feux d'artifice, des pétards ou des pièces pyrotechniques afin d'appliquer le Règlement RCG12-003 sur le Service de sécurité d'incendie du conseil d'agglomération.

---

Marie Marthe PAPINEAU  
Secrétaire d'arrondissement  
Montréal, le mardi 21 juillet 2020